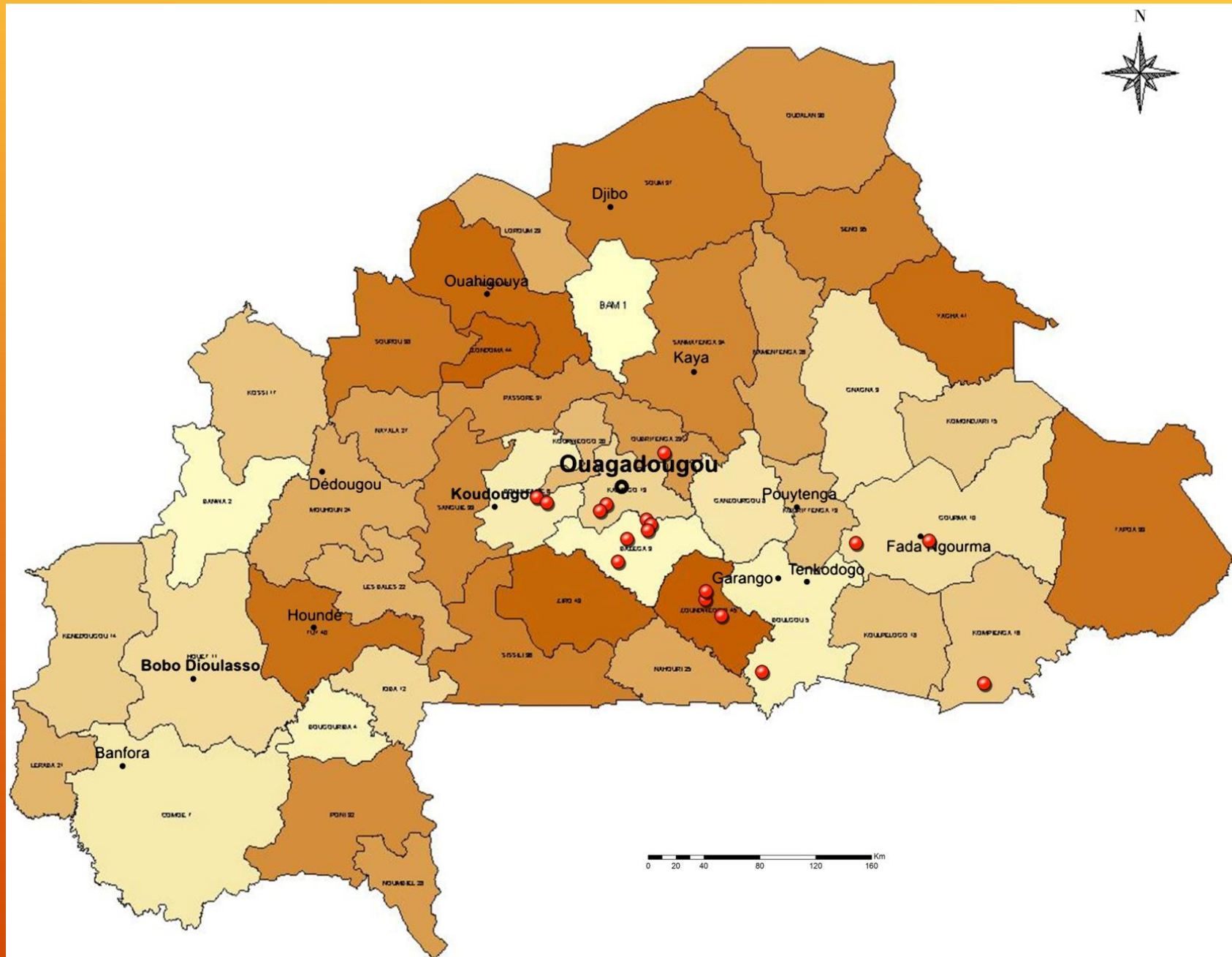


EVOLUTION DE L'API CULTURE AU BURKINA FASO

DE L'API CULTURE TRADITIONNELLE À L'API CULTURE MODERNE



I. APICULTURE TRADITIONNELLE: CONTEXTE

1. Activité reléguée au second rang

- ❖ Activité méconnue dans certaines régions du pays.
- ❖ Activité de loisir
- ❖ L'apiculture n'est pas considérée comme une activité économique.

I. APICULTURE TRADITIONNELLE: CONTEXTE

2. **Activité masculine,**

❖ **Activité interdite aux femmes**

I. APICULTURE TRADITIONNELLE: CONTEXTE

3. Les pratiques apicoles traditionnelles



I. APICULTURE TRADITIONNELLE: CONTEXTE

3. Les pratiques apicoles traditionnelles Inconvénients

- ❖ Destruction des abeilles avec des flammes
- ❖ Destruction du couvain
- ❖ Miel dénaturé par les flammes
- ❖ Miel non valorisé

II. APPROCHE ET POLITIQUE DES CENTRES APICOLES

1. Sensibilisation

- ❖ Faire connaître l'apiculture moderne et son importance auprès des populations.
- ❖ Convaincre les populations pour faire de l'apiculture une activité économique
- ❖ Intégrer l'activité apicole dans les activités génératrices de revenus.

II. APPROCHE ET POLITIQUE DES CENTRES APICOLES

2. L'apiculture, une activité pour tous

- ❖ Faire lever certains interdits et mentalités entravant le développement de l'activité.
- ❖ Faire accepter et convaincre les populations que l'activité peut être menée par tous, vieux comme jeunes, hommes comme femmes.

II. APPROCHE ET POLITIQUE DES CENTRES

2. L'apiculture, une activité pour tous



II. APPROCHE ET POLITIQUE DES CENTRES

3. Amélioration des pratiques

- ❖ Améliorer l'existant: adapter les ruches.
- ❖ Changer les méthodes de récolte: utiliser l'enfumoir à la place des flammes.
- ❖ Utilisation des récipients alimentaires pour stocker et vendre.
- ❖ Transformer le miel brut en liquide
- ❖ Valoriser d'autres produits comme la cire et la propolis.

II. APPROCHE ET POLITIQUE DES CENTRES

3. Amélioration des pratiques



III. MODERNISATION DE L'APICULTURE

1. Actions

- ❖ Montrer les limites de la ruche traditionnelle
- ❖ Montrer l'importance et les avantages de la ruche moderne.
- ❖ L'importance de se professionnaliser en se formant aux pratiques apicoles modernes
- ❖ L'apiculture comme outil économique pour lutter contre la pauvreté.
- ❖ Développer un marché national en faisant connaître les vertus du miel.

III. MODERNISATION DE L'APICULTURE

1. Actions





HISTORIQUE DE LA FILIERE APICOLE AU BURKINA FASO

Le premier projet apicole a été lancé en septembre 1973 à fada, ce qui a donné naissance en 1986 au centre SELINTAABA.

En 1985, le Programme des Nations Unis pour le Développement (PNUD) a lancé un projet apicole à échelle nationale à Bobo-Dioulasso dans la région des Hauts-Bassins, le Centre National d'apiculture (CNAPI). Dans la foulée, le centre de transformation des produits de la ruche FASO MIEL de Banfora a vu le jour

Il a eu également les centres apicoles de Pabré et de Ziniaré dans es années 1990. En 2003, et 2006, arrivent les centres apicoles Léon Braure successivement à Koudougou à Bobo. En 2005, c'est au tour des centre apicole Sanmatenga de l'ONG Apil de voir le jour à Kaya et à Pô.

Toutes ces structures se sont regroupées autour d'une organisation faîtière qui est l'Union Nationale des Apiculteurs du Burkina Faso (UNABF) crée en 2004.

- ▶ - En 1993, l'organisation pour l'harmonisation des droits des Affaires en Afrique(OHADA) a été signé à Port Louis et révisé au Québec en 2008 regroupant 14 pays de l'Afrique de l'ouest.
- ▶ Ainsi l'Acte Uniforme relatif aux Droits des Sociétés Coopératives a été adopté en 2010;
- ▶ Le Burkina pour se conformer à cet Acte Uniforme a voté la loi 50 le 30 octobre 2012 portant réglementation des organisations interprofessionnelles des filières agricoles, pastorales, sylvicoles, halieutiques et fauniques.
- ▶ Et c'est ainsi que depuis février 2017, l'UNABF a travaillé à la mise en place des unions des sociétés coopératives de producteurs, des unions de sociétés coopératives des transformateurs, et enfin la mise en place de l'interprofession le 4 mai 2017.

EVOLUTION DE UNABF À INTERPROFESSION

- ▶ **En avril 2016, création du Secrétariat Technique de l'Apiculture(STA) chargé de promouvoir une apiculture productive et compétitive apte à contribuer de manière plus significative à la lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, tout en assurant une gestion durable des ressources naturelles.**
- ▶ **Mai 2016,, mise en place d'un Groupe de Travail interministériel pour l'exportation du miel du Burkina dans l'UE.**
- ▶ **12 février 2018, Burkina Faso est listé parmi les pays autorisés à exporter le miel vers l'UE.**
- ▶ **A compter du 1 juillet, il y aura un recensement officiel des acteurs**

PLAN INSTITUTIONNEL

▶ **MERCI POUR VOTRE ATTENTION**

